

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2026-001**

**Objet : Subventions d'aide aux particuliers et structures du territoire pour l'achat de composteurs**

**LE PRESIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2025-234 en date du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière d'aide aux particuliers et structures du territoire pour l'achat de composteurs ;

VU les délibérations n°2023-302 du 23 décembre 2023 et n°2024-126 du 1<sup>er</sup> juillet 2024 approuvant les modalités d'aide aux particuliers et structures du territoire pour l'achat de composteurs ;

VU les dossiers de demandes de subvention présentés par les demandeurs ;

CONSIDERANT l'instruction technique réalisée conformément aux critères d'éligibilité ;

- DECIDE d'attribuer les aides suivantes :

Nom du bénéficiaire	Prénom	Commune de résidence	Montant de la subvention en €
BARRE	Jeannine	RIGNIEUX LE FRANC	38,50
BLANDON	Alexis	AMBERIEU EN BUGEY	45,49
BOUCHARD	Guillaume	SAINT SORLIN EN BUGEY	23,78
DELANOE	Christian	LAGNIEU	45,50
FOURNIER	Laurent	MEXIMIEUX	45,50
LEMARINEL	Bruno	SAINT MAURICE DE GOURDANS	45,50
LEZY	Lucas	AMBERIEU EN BUGEY	34,99
MAGDELAINE	Sandra	SAINT DENIS EN BUGEY	34,93
MAITRE	Lionel	AMBERIEU EN BUGEY	45,50
REITANO	Geoffray	CHAZEY SUR AIN	27,93
SCHAMA	Jérémi	MEXIMIEUX	45,50
SIGNERIN	Laurent	RIGNIEUX LE FRANC	45,50

Pour un montant total de 478,62 €.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 9 janvier 2026  
Publiée le 15 JAN. 2026*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 9 janvier 2026.

Le Président  
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

